

MAIRIE D'IRANCY

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

L'an deux mille vingt six, le trente et un -mars à dix-nuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. HENNEQUIN Patrice.

PRESENTS : M HENNEQUIN Patrice, maire M CHARRIAT Martin, Mme PAC Lucile, M RICHOUX Gabin, Adjoint, Mme BRIOLLAND Christine, Mme FERNANDEZ Agathe, M CORNET Tim, M FREDOUILLE Romain, Mme RICH Charlotte, Mme LOUCHE Mélanie, Mme LAPLACE Ancélia, Conseillers Municipaux.

SECRETAIRE DE SEANCE : MME PAC Lucile.

1°) ADOPTION DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL DU 10 FEVRIER ET 20 MARS 2026

Approbation, à l'unanimité, du compte-rendu des conseils municipaux du 10 février et du 20 mars 2026.

2°) DELEGATION DU MAIRE

L'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le Maire peut se voir confier par le Conseil Municipal un certain nombre d'attributions limitativement énumérées. Il les exerce alors en lieu et place du Conseil Municipal et doit régulièrement rendre compte de ces délégations devant ce dernier.

En application de ces dispositions, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne délégation au Maire pour exercer les opérations suivantes :

- de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants dans la limite de **3 000 € HT**.
- passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes
- créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux,
- prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière,
- accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de condition ni de charges,
- fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts
- tenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, cette délégation est consentie tant en demande qu'en défense et devant toutes les juridictions.
- régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux sans fixation de limite
- exercer au nom de la commune le droit de priorité défini aux articles L. 240-1 à L. 240-3 du code de l'urbanisme,
- autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre,

3°) DESIGNATION DES DELEGUES

Suite au renouvellement du conseil municipal 15 mars 2026, il est obligatoire de renouveler les délégués au sein du Syndicat Départementale d'Energies de l'Yonne, SPL, Canal du Nivernais, Correspondant Défense et Natura 2000

En conséquence, sont élus les délégués suivants :

Syndicat Départementale d'Energies de l'Yonne :

Titulaire M HENNEQUIN Patrice

Suppléant : M CHARRIAT Martin

Canal du Nivernais

Titulaire M FREDOUILLE Romain

Suppléant : Mme LOUCHE Mélanie

Correspondant Défense

Titulaire M RICHOUX Gabin

Suppléant : Mme LAPLACE Ancélia

NATURA 2000

Titulaire M CHARRIAT Martin

Suppléant : Mme FERNANDEZ Agathe

CNAS

Délégué élu : Mme LAPLACE Ancélia

ELUS REFERENTS POUR LA CAA

*Gestion des déchets : Mme PAC Lucile

* Travaux et voirie : M HENNEQUIN Patrice

* Atlas de la biodiversité

Titulaire : Mme RICH Charlotte

Suppléant : M CORNET Tim

4°) DESIGNATION DES DELEGUES DES COMMISSIONS

Commissions travaux :

*référent élu : Mme LAPLACE Ancélia

* M RICHOUX Gabin, M CHARRIAT Martin, M FREDOUILLE Romain

Commissions animation :

*référent élu : M FREDOUILLE Romain

* M RICHOUX Gabin, M CHARRIAT Martin, Mme PAC Lucile, Mme LOUCHE Mélanie, Mme BRIOLLAND Christine, Mme FERNANDEZ Agathe, M CORNET Tim, Mme RICH Charlotte

Commissions jeunesse et sport :

*référent élu jeunesse : Mme LOUCHE Mélanie

* référent élu sport : M CHARRIAT Martin

* M RICHOUX Gabin, Mme PAC Lucile, Mme BRIOLLAND Christine, Mme FERNANDEZ Agathe, M CORNET Tim, Mme RICH Charlotte

Commission embellissement du village

*référent élu : Mme BRIOLLAND Christine

Mme LAPLACE Ancélia, M CHARRIAT Martin, Mme FERNANDEZ Agathe, M CORNET Tim

CALENDRIER PREVISIONNEL

Commission travaux : réunion le 29 avril à 18 h

Commission animation : réunion le 24 avril à 18 h

Commission jeunesse et sport : réunion le 24 avril à 19 h

Commission embellissement : réunion le 12 avril à 11 h